

N/REF : 17/11/2025 16H11 C:264991 I:35415

THOMAS BUI

V/Email reçu le Lundi 17/11/2025 a 16H11

**21 RUE ANDRE MAGINOT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 26 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 09 FRACHON SMH NEYRPI - RESTAURANT PERE ET FISH OK VU ACCES AVEC
WESSIL AZIRI 06 76 64 29 50 ET PC SECURITE

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/11/2025 A 13H15
INTERVENTION DEPUIS LE RESTAURANT PERE ET FISH
INSPECTION VIDEO EFFECTUÉE DEPUIS LES TROIS BONDES DE SOL DE LA CUISINE
AUCUNE ANOMALIE RELEVÉE
VERIFICATION DE L'ÉCOULEMENT AVEC LA FLUORESCINE - RESULTAT CONFORME
LE FLUX S'ÉVACUE PAR LE REGARD DES EAUX GRAISSEUSES SITUÉ DEVANT
LA BOUTIQUE NIKE
IMPOSSIBLE DE PASSER LA CAMERA DEPUIS LES TOILETTES, CELLES-CI ÉTANT
SUSPENDUES

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 a 10km	3	350,00	350,00
	TOTAL H.T.			350,00
	T.V.A. a 20,00%			70,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			420,00

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN